

Réponses du directeur exécutif aux questions de participants au panel de la CCE sur les solutions fondées sur la nature, la justice environnementale et l'adaptation aux changements climatiques en milieu urbain – session de 2023 du Conseil de la CCE

À l'occasion de la 30^e session ordinaire du Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) (en ligne : [#CCE30](#)), le directeur exécutif (DE) de la CCE a conçu et animé le « panel de la CCE sur les solutions fondées sur la nature, la justice environnementale et l'adaptation aux changements climatiques en milieu urbain ». Il s'agissait du premier « débat de spécialistes du directeur exécutif de la CCE ». Des débats semblables, conçus et animés par le DE de la CCE, auront lieu chaque année durant la session du Conseil de la CCE. Conformément à l'engagement de la Commission en matière de participation du public, Jorge Daniel Taillant, directeur exécutif de la CCE, a promis de répondre personnellement aux questions posées par des membres du public durant la séance virtuelle de la session, et auxquelles on n'a pas répondu. Voici les questions et les réponses du DE :

Planter de la végétation, comme des arbres, a des effets négatifs importants sur les infrastructures hors sol et souterraines. Que feriez-vous pour contourner ce problème?

Il faut un bon encadrement et la consultation de spécialistes pour s'assurer que la végétation est appropriée. Elle doit être appropriée sur le plan naturel (espèces indigènes) et adaptée au climat local. Cela favorise également la restauration, par la nature, d'écosystèmes indigènes qui ont été recouverts et détruits par l'aménagement d'environnements urbains. La consultation devrait également offrir d'importantes solutions fondées sur la nature à des problèmes croissants comme la chaleur extrême et les effets liés au climat (inondations, sécheresse, etc.). Les villes peuvent et doivent travailler avec des spécialistes de milieux multidisciplinaires. Les solutions qui découlent de ces consultations et que proposent des spécialistes compétents doivent viser à atténuer et à éviter les effets néfastes. Les membres des collectivités locales aussi doivent être consultés, tout comme (selon leur disponibilité, et s'il y a lieu) les spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles et du savoir autochtone. Ces derniers pourraient aider à trouver des solutions aux problèmes complexes qui existent dans de nombreuses zones urbaines. En ce qui concerne l'établissement d'un couvert forestier, il faut identifier les espèces indigènes adéquates et déterminer les zones et le contexte appropriés pour la plantation d'arbres, en veillant à la compatibilité avec le milieu bâti. On doit aussi envisager l'expansion des aires de loisirs, des places publiques, des parcs urbains, etc., où l'on pourrait établir ou agrandir des zones forestières plus étendues (écosystèmes plus vastes) et où ces écosystèmes peuvent mieux se développer.

En outre, il importe de mobiliser (et d'éduquer s'il le faut) les collectivités locales afin qu'elles fassent partie de la solution, et qu'elles participent à la conception de même qu'à l'entretien et à la protection des écosystèmes urbains agrandis. Elles contribueront ainsi à leur durabilité au fil du temps.

La réalisation de tels projets exige l'adoption d'une méthode globale qui porte sur l'agrandissement de l'espace planté (couvert forestier) dans les zones urbaines, ainsi que sur d'autres éléments –végétation, aménagement du concept, matériaux de construction qui offrent de l'ombrage, efficacité accrue, etc.

Comment les élus et élus municipaux peuvent-ils faire pression pour renforcer les mesures de lutte contre les changements climatiques quand une forte proportion d'électrices et électeurs dépendent toujours de leurs voitures et font obstacle à de telles mesures?

Les responsables publics à l'échelle locale doivent solliciter la participation des membres de la collectivité à chaque étape de la planification, de la conception de projets, de leur mise en œuvre, du suivi, etc. Il faut d'abord bien comprendre les modes de transport courants, de même que les facteurs de motivation, mesures incitatives et obstacles propres aux méthodes que l'on souhaite privilégier. Il se peut que des raisons économiques ou un simple manque de sensibilisation écartent d'autres solutions, mais tant qu'une consultation appropriée n'aura pas bien cerné ces motivations, on peut douter qu'une politique à elle seule suffise pour profondément modifier les comportements d'une collectivité. Par exemple, la pandémie de COVID-19 est un facteur externe qui a peut-être modifié pour de bon les tendances chez les navetteurs en réduisant le nombre de kilomètres parcourus en voiture pour aller travailler. Une consultation et une étude de cas appropriées relatives aux changements proposés pourraient cerner d'autres grands changements. Il est important de proposer des solutions de rechange et de sensibiliser les collectivités aux possibilités qui s'offrent à elles, mais aussi de déterminer les moyens qui aideront les collectivités à apporter des changements. Des campagnes de sensibilisation et d'éducation sur la lutte contre les changements climatiques augmenteront la probabilité que l'on fasse des choix différents, comme remplacer des appareils électroménagers par des modèles moins contaminants. On pourrait aussi envisager des mesures incitatives pour encourager les gens à retourner des appareils inefficaces (réfrigérateurs, climatiseurs, cuisinières, etc.). Dans d'autres cas, les lois municipales pourraient exiger l'utilisation d'une énergie plus propre dans les nouveaux bâtiments, ou l'interdiction de combustibles fossiles comme le gaz naturel. Ces choix importants en matière de politiques peuvent grandement favoriser l'imposition de changements structurels; dans certains cas, il faudra plus de sensibilisation et de mobilisation pour amener les décisions volontaires souhaitées. On doit aussi s'assurer que ces plans s'accordent avec l'opinion publique et la demande, et qu'ils aident les collectivités à s'approprier ces mesures. La sensibilisation et la participation citoyenne peuvent aboutir à de meilleures mesures qui répondent aux besoins et aux intérêts d'une ville ou d'un quartier, et qui correspondent aux demandes ou aux exigences d'une collectivité, au lieu de projets qui ont été décidés par les responsables publics qui les soutiennent et selon leur perception des besoins. Enfin, il est aussi très important d'offrir des mesures incitatives aux citoyens pour qu'ils appuient la lutte contre les changements climatiques (p. ex. des modes de transport alternatif), au lieu de leur donner l'impression qu'on leur impose des solutions.

Les participantes et participants pourront-ils obtenir ces exposés de la séance d'aujourd'hui (p. ex. des versions en format PDF de diapositives de la session de Vancouver)?

Bien sûr! Vous les trouverez en cliquant sur le lien suivant : <<http://www.cec.org/wp-content/uploads/00-PRESENTATION-CEC-Nature-Based-Climate-Solutions-June-28-2023.pdf>>

Comment surmonter l'inertie politique dans la mise en œuvre des politiques et des engagements déjà en place? C'est le vrai problème dans le cas des gouvernements locaux.

Une société civile plus engagée et active motive les gouvernements (des différents paliers) à accroître leur propre mobilisation et leur intérêt, ainsi que leur engagement à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des mesures d'adaptation. Par exemple, participer à des campagnes électorales politiques qui exigent des candidates et candidats qu'ils agissent par rapport à des enjeux importants; participer à des séances de conseils locaux et communiquer par divers moyens (dont les médias sociaux) avec les responsables publics par l'intermédiaire de leurs voies de communication habituelles durant des réunions de politiques publiques, voilà un moyen important. On ne devrait pas s'attendre à ce que les responsables publics agissent de leur propre chef. Il faut plutôt activement inciter les collectivités à exiger plus d'action de la part des décideuses et décideurs politiques. Ainsi, les responsables des politiques auraient plus avantage à répondre aux exigences à l'échelle locale. On devrait reconnaître les progrès et féliciter à l'occasion les décideuses et décideurs politiques afin qu'ils voient le fruit de leur labeur. Des groupes et responsables communautaires locaux qui œuvrent pour la justice sociale, mais qui ne sont peut-être pas versés en environnement ou en changements climatiques, bénéficieraient sans doute de campagnes d'éducation et de sensibilisation pour mobiliser la société civile et avancer l'élaboration de politiques. Il importe aussi de continuellement éduquer les meneurs sociaux par rapport aux objectifs, instruments et engagements stratégiques mondiaux clés, existants et en évolution, notamment l'Accord de Paris ou les Conférences des Parties (COP) annuelles sur les changements climatiques et la biodiversité. Ces événements jouent un rôle essentiel dans l'établissement de politiques mondiales, mais n'influent pas nécessairement à l'échelle locale ou sur les politiques de gouvernements locaux. L'éducation et l'échange fréquent de renseignements sur l'évolution de ces politiques sont essentiels.

Une collaboration accrue entre les gouvernements fédéral et sous-régionaux pourrait aussi faciliter la mise en œuvre de politiques et de mesures qui, autrement, pourraient stagner.

Comment abordez-vous la violence racisée comme élément central d'une lutte efficace contre les changements climatiques dans votre pays et votre collectivité?

Des données probantes montrent que la violence et les effets des changements climatiques vont de pair, et que les efforts qui visent à réduire ces effets réduisent aussi la violence, surtout lorsque les plans d'action relatifs aux changements climatiques comprennent des aspects liés à la justice environnementale. La violence raciale, la discrimination et le racisme sont souvent ancrés dans les structures sociales, politiques et économiques. Il faut démanteler ces structures en repensant nos manières de formuler les politiques; en apportant des points de vue différents sur la violence locale et ses sources, et grâce à des mesures qui améliorent la qualité de vie dans les quartiers les plus défavorisés; en réaménageant des espaces plus verts, plus propres et plus sains, ce qui finalement mène à la réduction de la violence raciale. Des données probantes montrent de plus que ces conflits sociaux, s'ils sont bien gérés par des méthodes de résolution et la médiation, peuvent servir de tremplin pour définir de nouvelles façons de collaborer. À cette fin, la lutte contre les changements climatiques doit tenir compte des contextes locaux particuliers, y compris les antécédents, les relations, etc., et mettre en place de mécanismes appropriés pour gérer ces conflits. Toute solution proposée devrait tenir compte de la dynamique et des conflits locaux, et viser à offrir un accès équitable aux avantages que procure la lutte contre les changements climatiques. En définitive, la violence est souvent liée à des problèmes de qualité de vie. En améliorant les conditions de vie touchées par les changements climatiques (chaleur extrême – environnements tolérables, plus naturellement beaux et favorables au développement humain), nous pouvons réduire la violence.

Avons-nous résolu le problème de l'ozone, ou sommes-nous simplement passés à autre chose? La couche d'ozone, les gaz à effet de serre (GES) et les changements climatiques semblent tous renvoyer aux mêmes problèmes.

Au cours des dernières décennies, les mesures visant à réparer la couche d'ozone ont été cruciales pour éviter un effondrement atmosphérique catastrophique. Le problème n'a pas été entièrement résolu, mais nous progressons vers une action croissante au fil du temps, ce qui donne des résultats positifs. Il s'agit d'un processus continu qui se poursuit, et nous ne devrions pas dire que nous sommes passés à autre chose, puisque nous participons toujours activement à la réparation de la couche d'ozone à l'échelle mondiale. Nous pouvons cependant apprendre de cette expérience, qui est coordonnée dans le cadre du Protocole de Montréal, reconnu comme l'un des traités environnementaux les plus probants à ce jour, sinon le plus probant.

Les mesures relatives à la réparation de la couche d'ozone constituent une victoire de la politique environnementale internationale, et le même processus employé pour résoudre ce problème pourrait servir à élaborer des mesures et méthodes d'adaptation aux changements climatiques.

Les problèmes de l'appauvrissement de la couche d'ozone et des changements climatiques sont reliés, et il y a urgence à les corriger, parce que c'est possible de le faire, et parce qu'il y a aujourd'hui un meilleur consensus quant aux façons de réparer la couche d'ozone qui suscitent l'adhésion des nombreux secteurs, dont l'industrie, qui doivent être parties prenantes pour que les solutions soient efficaces. Les mesures qui aident la couche d'ozone et la lutte contre les changements climatiques sont très utiles, notamment à contrer certains super-polluants climatiques, tels que les hydrofluorocarbones (HFC). La réparation de la couche d'ozone permettrait d'atteindre rapidement nos objectifs climatiques. En effet, la recherche de solutions à la dégradation de la couche d'ozone pourrait inclure des avantages pour la santé humaine et à la qualité de vie. Par

exemple, en réduisant les mélanges de gaz qui contiennent d'autres super-polluants, comme le méthane, qui produisent de l'air très toxique menant à des maladies respiratoires.

Il s'agit de questions différentes, mais profondément interdépendantes. Si nous parvenons à résoudre des problèmes aux facettes multiples qui relient l'ozone aux changements climatiques et à la santé humaine, nous pourrions mieux équilibrer les programmes d'adaptation et d'atténuation et leurs résultats.

Les changements climatiques sont motivés par la politique ou l'économie. Comment pouvons-nous changer ce paradigme?

L'engagement. L'éducation. Le dialogue. Les paradigmes sociaux n'existent pas seuls. Ils constituent une somme d'actions individuelles. Il faut d'abord changer nos actions individuelles pour inspirer un changement et inciter les gens à transmettre notre message, nous inspirer nous-mêmes et créer un impact plus grand que nous. Première étape cruciale : changer visiblement nos propres habitudes. Mais il faut aller plus loin. Nous devons avoir pour mission de nous engager et de diffuser notre message dans les espaces où ils auront la plus grande influence. Nous devons convaincre les gens d'agir, ce qui n'est pas facile. Ça commence par un dialogue et l'engagement. Nous devons apporter notre message là où c'est possible de nous exprimer et d'influencer le changement. Or, tous les espaces n'offrent pas cette possibilité. Nous devons parfois aller dans des endroits où nous ne sommes pas à l'aise, mais qui sont nécessaires. « Vous » devez agir pour que les choses changent. Et nous devrions toujours nous demander si nous agissons là où nous pouvons influencer le cours des choses. La complaisance n'est pas une option gagnante.

Il est essentiel d'éduquer les intervenantes et intervenants sociaux, les jeunes et la société en général, et de créer un espace favorable à la mobilisation de ces parties prenantes. Les gouvernements devraient non seulement encourager l'éducation, mais aussi soutenir cet espace pour la mobilisation et la participation, l'établissement des priorités par les communautés, et des solutions qui tiennent compte de la nature, en particulier les connaissances traditionnelles et autochtones locales.

Enfin, il faut établir des conditions qui responsabilisent les collectivités et leur donnent une voix. Elles jouiront ainsi de l'autonomie nécessaire pour déterminer comment elles veulent être gouvernées en ce qui a trait à la lutte contre les changements climatiques. C'est ainsi que l'on crée des conditions favorables par rapport au statu quo en matière de politique et d'économie.

Comment peut-on sensibiliser les collectivités, et en particulier les premiers peuples, aux questions environnementales et aux changements climatiques?

Les connaissances qui constituent la base pour déterminer les mesures climatiques (idéalement, à tous les niveaux et lorsque le permettent les caractéristiques du lieu) doivent découler d'un processus de cocréation de savoir auquel participent activement les collectivités – en particulier celles qui détiennent des connaissances écologiques traditionnelles – et des personnes qui possèdent des connaissances universitaires et techniques « conventionnelles ». Malheureusement, bon nombre de systèmes sociaux et politiques, et de « manières d'agir » en général, ont évolué dans un contexte de systèmes exclusifs et discriminatoires. L'intégration d'autres points de vue, notamment des perspectives locales et celles des collectivités qui ont subi les répercussions les plus néfastes des systèmes établis, donne lieu à des portraits différents favorables à une reconstruction plus inclusive des politiques et des solutions. Pour qu'ils soient valables, ces processus de cocréation et de collaboration doivent garantir aux participants l'égalité, l'équité, la justice, l'accès à l'information (et à la parole), et la transparence. Ils doivent tendre à déterminer des sources d'information et des renseignements pertinents et légitimes qui faciliteront le processus décisionnel. Ce sont les fondements pour renforcer la gouvernance environnementale et climatique.

Une éducation de base n'est pas suffisante. Nous devons viser une éducation à grande échelle, générale et approfondie qui exploite toutes les ressources à notre disposition pour diffuser les messages nécessaires à tous les niveaux.

Comment les gouvernements locaux peuvent-ils favoriser l'autonomie des populations de manière que leurs plans d'aménagement reflètent les préoccupations locales?

En créant de véritables possibilités de participation et de prise de décisions. En renonçant au pouvoir discrétionnaire qu'ils exercent sur la conception de projets, et en faisant confiance aux processus participatifs pour qu'ils aboutissent à de bonnes ou à de meilleures solutions. La participation citoyenne doit être véritablement facilitée; elle doit être rémunérée, démocratique et éclairée, dans une optique d'égalité et d'ouverture envers toutes et tous. En outre, les gouvernements locaux peuvent renforcer la gouvernance environnementale et climatique, en adoptant de nouvelles approches de conception relatives aux changements climatiques où ils cèdent aux collectivités le leadership et le pouvoir de définir des stratégies. Comme dans le cas de Vancouver, de telles approches confèrent aux gouvernements un rôle de facilitateur ou de médiateur et offrent des ressources aux collectivités locales pour qu'elles prennent en charge le processus de planification.

Encore une fois, l'éducation, l'accès à l'information et la reconnaissance de la valeur de différentes sources d'information sont essentiels à l'autonomisation de la société, qui ne peut pas participer au processus sans information, sans égalité, et sans prise en compte des différences (historiques et actuelles) et des conflits.

Comment mettre en place une tarification différentielle, de sorte que les ménages nantis ne vendent pas à profit de l'énergie à leurs voisins à revenu plus modeste?

Les gouvernements devraient encourager une réglementation progressive qui établit des règles du jeu justes et équitables, qui reconnaissent les inégalités à mesure que les processus évoluent et qui font que les solutions énergétiques et l'accès à celles-ci tiennent compte de ces inégalités. Souvent, les conditions des marchés sont faussées et favorisent une répartition inéquitable

des ressources, dont l'énergie. Des politiques publiques doivent garantir l'accès à une énergie propre et abordable, et dans certains cas, subventionnée. Ces politiques devraient également viser l'indépendance énergétique de manière à réduire les inégalités, plutôt que de les exacerber. L'Amérique du Nord progresse dans la détermination d'instruments financiers qui feront progresser le programme climatique.